



Déclaration Liminaire au CDAS de l'Eure

Évreux, le 26 mars 2024

Madame la Présidente,

Ce CDAS se tient dans un contexte économique et social dégradé : le pouvoir d'achat, l'explosion des inégalités, l'évolution de la rémunération que certain·e·s voudraient conditionner à la seule notion de mérite, le sentiment d'abandon des usagers face à un service public dans tous les secteurs est en délabrement faute de moyens.

Dans ce contexte de forte inflation, l'action sociale, quel que soit son niveau, doit pouvoir réellement répondre aux besoins des personnels, actifs ou retraités.

L'action sociale est plus que jamais au cœur des préoccupations pour maintenir une cohésion et une solidarité entre toutes et tous. Pourtant, l'État continue à jouer au « gagne-petit » en voulant faire évoluer le champ des bénéficiaires des chèques-vacances, en excluant de façon unilatérale les retraités de l'État de ce dispositif.

Nous sommes bien loin de la solidarité intergénérationnelle, bien loin des discours généreux et bienveillants qui ne coûtent rien, mais qui restent lettre morte.

Le règlement intérieur type du CDAS est soumis ce jour au vote. La version proposée n'intègre pas toutes les demandes de modification portées au niveau national, notamment celles portant sur les autorisations d'absence, malgré une note adressée par la secrétaire générale aux président·e·s de CDAS.

Concernant la gouvernance, **Solidaires Finances** rejette le projet de création d'une fédération regroupant ALPAF, AGRAF et EPAF. En effet, les organisations syndicales se retrouvent exclues de tout contrôle de l'utilisation de la subvention ministérielle.

On découvre à la lecture de la note d'orientation que certaines fonctions supports seront mutualisées. Nous avons déjà exprimé nos craintes quant aux conséquences en matière de suppressions d'emplois, lesquelles sont toujours d'actualité. De plus, la note d'orientation doit réaffirmer le rôle décisionnaire des CDAS en matière d'utilisation des crédits d'actions locales (CAL) suite à la réforme du réseau des délégations et des compétences des CDAS. Le responsable régional ne décide pas de l'utilisation des CAL !

Concernant l'offre de séjour pour enfant, le système proposé cette année, en plus d'être décevant en matière de choix pour les enfants, reste inéquitable en termes de coût, de pré-acheminement pour les familles, et en termes d'accès à la réservation. EPAF est une association à caractère social dont l'objectif premier est bafoué. Tous les enfants de tous âges doivent pouvoir bénéficier d'une offre de colonie suffisante dans l'Hexagone ou en Europe sans que cela devienne le parcours du combattant pour les parents en matière d'organisation, pour les inscrire, les accompagner au point de départ et pour aller les chercher au point d'arrivée.

Selon la note d'orientation, la restauration restera une thématique de travail prioritaire. Pour **Solidaires Finances**, la restauration collective, de proximité, de qualité et à tarifs sociaux doit être proposée à tous les personnels du ministère. Il ne faut pas oublier que pour nombre de collègues, aux plus bas revenus notamment, le repas du midi est la seule possibilité d'avoir un repas complet sur la journée.

Pour **Solidaires Finances**, aucune hausse de tarif, même contenue, ne devrait être assumée par les agent·e·s du ministère.

À défaut de restauration collective, **Solidaires Finances** revendique une hausse de la valeur faciale des titres-restaurants jusqu'à 10 euros, avec une hausse de la participation employeur pour augmenter a minima celle de l'agent.

Les représentant·e·s de **Solidaires Finances** au CDAS de l'Eure.